



INFORMATIONS ET DOCUMENTS NECESSAIRES A LA REALISATION DE : « COMMANDEMENT DE PAYER LES LOYERS et/ou DE JUSTIFIER DE L'ASSURANCE LOCATIVE »

INFORMATIONS / DOCUMENTS relatifs au BAILLEUR

Si le bailleur est une « Personne physique » : (pour chaque demandeur)

- Justificatif d'identité officiel (Carte nationale d'identité ou passeport – recto/verso)
- Si cette identité a évolué et diffère de la pièce d'identité : justification de l'événement modificatif (ex : acte de mariage)
- Profession
- Numéro SIREN (si le bailleur agit en tant que professionnel)
- Adresse actuelle complète
- Téléphone(s)
- Email

Si le bailleur est une « Personne morale » (société, association etc.) : (pour chaque demandeur)

- Extrait Kbis ou attestation d'immatriculation au RNE de moins de 3 mois. A défaut, le Commissaire de Justice pourra obtenir ce justificatif pour votre compte (par ses propres moyens mais à vos frais : 33€ TTC environ).
- Téléphone(s)
- Email

INFORMATIONS / DOCUMENTS relatifs au LOCATAIRE (et CONSORTS)

IDENTITE ET COORDONNES :

- Pour sécuriser la procédure, il est important de fournir au Commissaire de justice l'identité aussi complète que possible de chaque locataire. Reportez-vous à la liste des informations ci-dessus relatives au BAILLEUR.
- S'il s'agit d'un bail d'habitation : merci de fournir les mêmes informations concernant **l'époux/épouse du locataire**. Rappel : en matière de baux d'habitation le conjoint est cotitulaire de droit du bail (même s'il n'a pas signé le bail) quelle que soit la date du mariage en cours en application de l'article 1751 du Code civil.
- En cas d'existence d'un acte de cautionnement en cours, merci de fournir les mêmes informations concernant la ou les caution(s) (**le garant**) auquel une copie du commandement sera dénoncée.

ADRESSE PRECISE ET GEOLOCALISATION :

- Renseignez toute information utile dont vous pouvez disposer permettant de localiser et de rencontrer le locataire, le cotitulaire et le garant : tout élément permettant la localisation précise de son domicile, code d'accès du portail et du hall d'entrée, horaires de présence, identité et adresse de l'employeur, adresse de la résidence secondaire, etc.
- Précisez leur géolocalisation via l'application what3words (plateforme divisant le monde en carrés de 3m de côté auxquels l'application attribue 3 mots du dictionnaire). Sur la plateforme, entrez l'adresse connue du destinataire de l'acte, puis, sur la carte, ajustez en cliquant sur le carré de géolocalisation correspondant à l'adresse exacte et transmettez-nous les 3 mots affichés (ex : « savon.sucrer.clarinette » = 3 mots attribués par l'application à l'adresse de notre Etude).

Démonstration :



Accès plateforme
<https://what3words.com/>



Attention : la recherche d'un lieu d'intervention dont l'adresse est inexacte ou imprécise peut s'avérer extrêmement chronophage et coûteuse pour notre Etude. En outre, le retard occasionné est susceptible d'engendrer l'annulation d'autres interventions. En conséquence, un honoraire d'enquête pourra vous être facturé en cas de transmission d'une adresse inexacte ou imprécise (60€ TTC par tranche commencée de 30 min). La transmission d'une géolocalisation précise évite ces frais inutiles et nous permet d'intervenir avec célérité.

INFORMATIONS / DOCUMENTS relatifs à la PRESTATION

- Bail (copie intégrale signée par l'ensemble des parties)
- Avenant(s) éventuel(s) au bail signé(s)
- Décompte détaillé de l'arriéré locatif daté et signé par le bailleur ou par son mandataire sur feuille libre distincte (le décompte pourra ainsi être annexé au commandement)
- Acte éventuel de cautionnement signé

FORMULAIRE DE TRANSMISSION DE VOTRE DEMANDE D'INTERVENTION ET DES INFORMATIONS

Pour une **meilleure prise en charge**, nous vous invitons à transmettre votre demande et les documents nécessaires à la réalisation de notre mission au moyen du **formulaire en ligne accessible via le QR code** suivant :

